

Expo universelle : le département défend ses « atouts exceptionnels »

PROJET

PAR AGNÈS VIVES

L'ATOUT CHARME, inédit, qui peut apporter un plus à la candidature de la France pour accueillir l'Exposition universelle en 2025. C'est en substance la ligne de défense de la candidature du Val-de-Marne pour réceptionner le « village global ». Jeudi, face à la presse, le président (PCF) Christian Favier a défendu « les atouts exceptionnels » du département, face à ses concurrents, le Val-d'Oise et l'Essonne. Mais quel site est envisagé ? La première hypothèse : « assez originale », de

l'avis de Christian Favier, en lien avec Paris, porte sur les berges de la Seine et de la Marne, en mobilisant les espaces de la confluence. Ainsi, les millions de visiteurs potentiels pourraient utiliser la voie fluviale pour se déplacer. Originale, cette proposition s'inscrit « dans la volonté de Paris d'améliorer les eaux de la Seine et permettrait de valoriser des sites exceptionnels ».

L'ESSONNE COMME CONCURRENT
Deuxième hypothèse : la zone Sénia à Thiais. Un problème technique bloque : le village global doit être aménagé sous forme de sphère de 127 m de diamètre. Or, les avions

d'Orly ne passent pas loin. Ce site, précédemment, avait été sur les rangs pour accueillir le Grand Stade de rugby, remporté finalement par... l'Essonne. Cette candidature est d'ailleurs considérée comme la plus redoutable, avec un Plateau de Saclay en pleine ébullition, département dont est aussi originaire le Premier ministre. « Lorsque la décision interviendra, on verra bien qui est Premier ministre à ce moment-là », sourit Christian Favier, qui compte sur l'appui de Paris, et du délégué interministériel en charge du projet, Pascal Lamy, « intéressé par l'est parisien ». Le projet doit être présenté début novembre.